



Séance du 27 mai 2010

N°2010.05.B.9.

**OBJET : MISE A L'ETUDE D'UN SECOND PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2011-2017 -
DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL D'INDRE ET LOIRE**

Le vingt-sept mai deux mille dix à seize heures trente minutes, les membres du bureau communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville de Monts sous la présidence de Monsieur Jacques DURAND.

Etaient présents :

- Commune d'Artannes-sur-Indre : M. Pascal HOULARD
- Commune d'Esvres-sur-Indre : Mme Lucie DEGAIL
- Commune de Montbazou : M. Bernard REVECHE
- Commune de Monts : M. Jacques DURAND
- Commune de Saint-Branches : M. Bernard BOURINEAU
- Commune de Sorigny : M. Alain ESNAULT
- Commune de Truyes : M. Jean-Claude LANDRE
- Commune de Veigné : M. Patrick MICHAUD

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Val de l'Indre ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2010.03.A.4.2 en date du 31 mars 2010 relative à la mise à l'étude d'un second Programme Local de l'Habitat 2011-2017 ;

Vu la décision de bureau n°2010.05.A.1. confiant au bureau d'études ASTYM (INGRE 45) l'élaboration du 2nd PLH de la Communauté de Communes du Val de l'Indre, pour un montant total de 33 343,00 € HT (39 878,23 € TTC) ;

Après en avoir délibéré, le bureau a décidé à l'unanimité :

- **De solliciter** auprès du Conseil Général d'Indre et Loire, une subvention au taux maximum pour le financement de l'étude relative à l'élaboration du deuxième Programme Local de l'Habitat de la CCVI ;
- **D'autoriser** M. le Président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Transmis à la Préfecture le :

07 JUIN 2010

Publié ou notifié le :

- 9 JUIN 2010

Pour extrait conforme

Le Président,




Jacques DURAND